



Fédération de Pêche de l'Ardèche
Agréée pour la protection de la nature
Etablissement à caractère d'utilité publique,
chargé de missions d'intérêt général



M. Matthieu HUG, Président

COMITE DEPARTEMENTAL CANOE-KAYAK ARDECHE

565 Grande rue

07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

Vals Les Bains, le 18 juillet 2018

OBJET : Rétablissement de la continuité écologique – Seuil de Dugradus

Monsieur le Président,

La Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche, maître d'ouvrage, et l'AAPPMA l'Hameçon d'Aubenas et de sa région, propriétaire, viennent de réaliser une étude intitulée « **Rétablissement de la continuité écologique au droit du seuil de Dugradus, Etat des lieux/diagnostic et avant-projet** ». Afin de rester dans le cadre des obligations réglementaires imposées aux propriétaires d'ouvrages situés en liste 2 nous avons déposé ce projet auprès du guichet Police de l'Eau de la DDT.

Nous sommes à votre disposition si vous le souhaitez pour vous présenter ce projet lors d'un échange dans les locaux de la Fédération de Pêche, à Vals-les-Bains. Cette présentation pourrait avoir lieu semaine 35 ou 37, nous vous laissons nous dire quel jour vous conviendrait le mieux.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Copie DDT, AERMC, CD service sport

Daniel Gilles
Président de l'AAPPMA

Marc DOAT
Président de la Fédération Départementale

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique,
Siège Social :

La Favorite, 16 avenue Paul Ribeyre – 07600 Vals Les Bains
Tél : 04.75.37.09.68 – Fax : 04.75.37.09.26
E-mail : accueil.federation@peche-ardeche.com
Site Internet : www.peche-ardeche.com